

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

**ELECTION DE LA DIRECTION DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE  
DE L'UFR ALLSH  
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**SCRUTIN DU MARDI 02 JUILLET 2024**

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'UFR ALLSH ;  
**Vu** le Règlement Intérieur modifié de l'UFR ALLSH ;  
**Vu** l'arrêté électoral en date du 14 février 2024 portant élection des représentants du collège usagers aux Conseils de Département de l'UFR ALLSH,  
**Vu** l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des directions de départements de l'UFR ALLSH en date du 12 mai 2023 ;  
**Vu** l'arrêté portant désignation partielle des représentants du collège usagers aux conseils de département de l'UFR ALLSH, en date du 17 avril 2024 ;  
**Vu** l'arrêté électoral relatif aux élections à la Direction des Départements des Arts, Histoire de l'art et Archéologie, Psychologie et Sciences de l'éducation de l'UFR ALLSH, en date du 13 mai 2024 ;  
**Vu** le procès-verbal de dépouillement,

**Proclame le résultat du scrutin :**

Siège à pourvoir : 1  
Inscrits : 32  
Votants : 17  
Bulletins blancs ou nuls : /  
Suffrages valablement exprimés : 17  
Taux de participation électorale : 53,13%

**A obtenu :**

**ORGEOLET Raphaël : 17 voix**

**Est élu :**

**ORGEOLET Raphaël**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des personnels et usagers de chaque département par voie d'affichage dans chaque Bureau d'Appui à la Pédagogie ainsi que par une mise en ligne sur le site de l'UFR ALLSH.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 04 juillet 2024,

Pour Le Président Eric BERTON  
et par délégation,  
Le Directeur de l'UFR ALLSH,

Guy LE THIEC

